

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 45 (1909)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 6.

LAUSANNE. — 6 février 1909.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIG·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



VÊTEMENTS &

DRAPERIE

Anglaise, Française
et Suisse.

**Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.**

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

**MAISON ..
• MODÈLE**

*Maier
& Chapuis*

LAUSANNE
22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats.
Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10⁰/₀

d'escompte

au lieu du **3 %**
habituel à 30 jours,
aux membres de la

S. P. V.

PENSION

Instituteur à Liestal (Bâle-Campagne) recevrait en pension pour le printemps un ou deux garçons ou filles qui désireraient apprendre la langue allemande. Bonnes écoles primaires et secondaires. Vie de famille. Belles chambres. 5 minutes en dehors de la ville. Piano Prix de pension, 60 francs par mois, les leçons d'allemand comprises. Bonnes références.

S'adresser à M. N. Tschopp, instituteur, Liestal.

Afin d'introduire ma MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Albanvorstadt 16. Postfach 1

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Études sur la vie, les œuvres et l'influence des principaux auteurs de la littérature française.

Collection couronnée par l'Académie française. Prix Botta (1894)

Chaque volume, in-16 broché, orné d'un portrait en photogravure, Fr. 2.—

Beaumarchais, par M. André Hallays.
Bernardin de Saint-Pierre, par M. Ar-
vède Barine.

Boileau, par M. Gustave Lanson.

Bossuet, par M. A. Rébelliau.

Calvin, par M. A. Bossert.

Chateaubriand, par M. de Lescure.

Chénier (André), par M. E. Faguet, de
l'Académie française.

Corneille, par M. G. Lanson. 2^e édition.

Descartes, par M. A. Fouillée, de l'Ins-
titut.

Diderot, par M. Joseph Reinach.

Fénelon, par M. Paul Janet, de l'Institut.

Flaubert, par M. E. Faguet, de l'Académie
française.

Gautier (Théophile), par M. Maxime du
Camp, de l'Acad. française, 3^e édition.

Hugo (Victor), par M. L. Mabilletau.

La Bruyère, par M. Morillot, prof. à la
Faculté des Lettres de Grenoble.

La Fontaine, par M. G. Lafenestre, de
l'Institut. 2^e édition.

Lamartine, par M. René Doumic.

La Rochefoucauld, par M. G. Bourdeau.

Lesage, par M. Eugène Lintilhac.

Marivaux, par M. Gaston Deschamps.
2^e édition.

Mérimée, par M. Augustin Filon.

Montaigne, par M. Paul Stapfer.

Montesquieu, par M. Albert Sorel, de
l'Académie française.

Musset (A. de), par M. A. Barine.

Pascal, par M. E. Boutroux, de l'Institut.

Rabelais, par M. René Millet.

Racine, par M. G. Larroumet, de l'Institut.

Rousseau (J.-J.), par M. Arthur Chuquet.

Saint-Simon, par M. Gaston Boissier, de
l'Académie française.

Sand (George), par M. E. Caro, de
l'Académie française.

Sévigné (Madame de), par M. Gaston
Boissier, de l'Académie française.

Staël (Madame de), par M. Albert Sorel,
de l'Académie française. 4^e édition.

Stendhal, par M. Edouard Rod.

Vauvenargues, par M. M. Paléologue.

Vigny (Alfred de), par M. Maurice Pa-
léologue.

Villon, par M. G. Paris, de l'Académie
française.

Voltaire, par M. Gustave Lanson.

D'autres volumes sont en préparation.

Offene Lehrstelle für Französisch

Auf Beginn des neuen Schuljahres, 19. April 1909, ist die Stelle eines Lehrers des Französischen am *obern und untern Gymnasium in Basel* neu zu besetzen. Stundenzahl: 18 Stunden am *obern*, 3–8 Stunden am *untern Gymnasium*. Besoldung für die Jahresstunde: Fr. 180–250 am *obern*, Fr. 120–160 am *untern Gymnasium*. Die Alterszulage beträgt Fr. 400 nach 10, Fr. 500 nach 15 Dienstjahren. Die Pensionierung ist gesetzlich geregelt.

Akademisch gebildete Bewerber, die der deutschen Sprache vollständig mächtig sind, werden ersucht, ihre Anmeldung mit den Ausweisen über ihren Bildungsgang und die bisherige praktische Tätigkeit spätestens bis zum 11. Februar dem Unterzeichneten, der zu jeder nähern Auskunft bereit ist, einzureichen.

Base, den 27. Januar 1909.

H608Q

Dr F. Schäublin, Rektor.

Ecole-pensionnat, au personnel déjà nombreux, cherche pour le printemps un **maître interne célibataire**, bien préparé entre autres à l'enseignement de la gymnastique, ou des premières années d'allemand.

Ecrire à la Gérance de l'**Educateur**, E. N. 104.

AVIS IMPORTANT

Nous avons encarté dans le N° 4 un bulletin de versement et prions tous nos abonnés qui n'ont pas payé encore l'abonnement 1909 de bien vouloir verser fr. 5. — au compte de chèques N° II 125, d'ici au 10 février. Le Gérant de l'Éducateur espère que tous voudront profiter de ce commode moyen de paiement.

C. PERRET.

A VENDRE 20 pupitres d'école à deux places, avec bancs, en très bon état. Prix, Fr. 18.— pièce. (Convendraient pour élèves de grande taille). S'adresser à E. Hartmann, Closelet, Lausanne.

Commission interecclésiastique romande

DE

Chants religieux

Fascicule 4 H. 3 Chœurs d'hommes pour la réception, Pâques et Noël.

Fascicule 5 M. 3 Chœurs mixtes pour la réception, Vendredi-Saint et Pâques.

15 centimes le fascicule de 4 pages.

S'adresser au dépositaire de la Commission : **L. Barblan, pasteur, Rances.**

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines. Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVBERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. ——— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

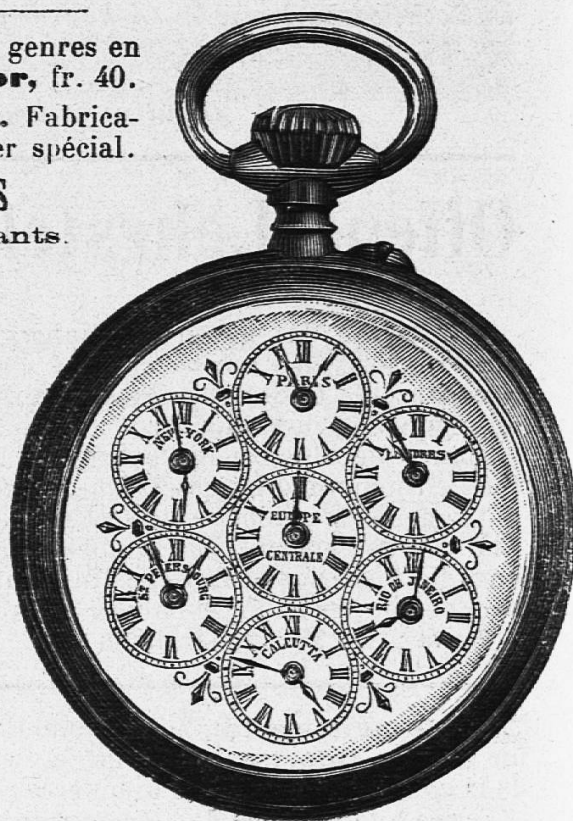
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

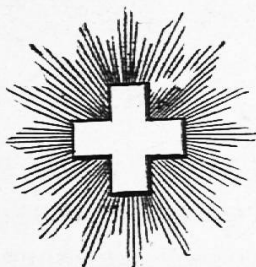
Remise

10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 6.



LAUSANNE

6 février 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Par la loi vers la liberté.* — *Résultats des examens pédagogiques des recrues vaudoises en 1907.* — *Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Géographie : Quelques animaux étranges de l'Océanie.* — *Sciences naturelles : Le téléphone, le microphone.* — *Dictée.* — *Orthographe.* — *Correspondance : Toujours à propos d'une leçon de choses.* — *Dessin et travail manuel : Croquis côté d'un porte-cartes.*

PAR LA LOI VERS LA LIBERTÉ ¹

M. Charles Wagner doit être infiniment aimé. Je connais peu de personnalités plus sympathiques. Nul n'est plus que lui étranger à tout esprit de secte ou de parti : rencontrer de tels hommes est toujours un réconfort et une joie vraie.

Sa parole vigoureuse, singulièrement chaude et persuasive, va droit aux réalités pratiques. Et si quelqu'un mérite l'épithète de *pragmatiste*, c'est certainement lui.

M. Charles Wagner est un maître en paraboles. Il excelle à rendre sa pensée concrète et populaire. « Rien n'éclaire mieux l'esprit que des comparaisons », dit-il à la page 76 de son dernier volume ; et plus loin : « Les préceptes les meilleurs ont quelque chose d'abstrait. En les revêtant d'une image vivante, on les fixe dans l'esprit. »

Il ne faudrait point chercher dans le récent livre de l'auteur de la *Vie simple* des idées inédites. Ce qui en fait le charme et l'originalité, c'est la simplicité extrême, la force vibrante de l'argumentation. C'est encore la grâce des images, la poésie ailée de l'expression. Car ce moraliste est aussi un poète.

Les idées maîtresses de *Par la Loi vers la Liberté* sont déjà dans les œuvres antérieures de M. Charles Wagner, spécialement

¹ Paris, chez Fischbacher, 1908.

dans *Jeunesse*. Mais *Jeunesse* visait surtout les intellectuels : *Par la Loi vers la Liberté*, comme naguère *Vaillance*, s'adresse à tous, et de très nombreuses pages en sont parfaitement à la portée des enfants de nos écoles. Un maître judicieux y trouvera la matière de substantielles et toniques lectures.

* * *

« Sur la notion de la *loi*, directrice de la vie, quelque intense vapeur semble s'être, de nos jours, étendue. » Notre époque est une époque de transition. De là le trouble des consciences, la multiplicité contradictoire des doctrines et des systèmes, de là notre « anarchie morale ».

Quel guide suivre dans ce désarroi ? La *loi*. M. Charles Wagner a des paroles d'enthousiasme pour célébrer la conception universelle de la loi, « une des conquêtes les plus vastes de la pensée : La loi est partout. La loi est dans les berceaux et dans les tombes, dans les bourgeons qui éclosent au printemps, dans les feuilles qui tombent en automne ».

« La loi des hommes est une convention : voilà l'erreur indigne de nous, l'erreur néfaste qui ronge nos esprits. » Par un exemple tiré de la réalité la plus journalière, l'obligation de *prendre sa droite* en conduisant une voiture, l'auteur démontre avec puissance que ces conventions sont fondées en raison, qu'elles « serrent de très près la loi éternelle », qu'il est indispensable d'aboutir à des règles fermes, de s'y tenir et de les pratiquer. « La loi est l'expression d'une réalité souveraine. Elle n'est pas caduque et superficielle, mais intérieure à toute chose, et péremptoire, alors même qu'elle serait représentée dans la vie ordinaire par une simple convention. »

* * *

Le discours sur la *discipline* est d'un psychologue sagace et profond. Il proclame l'absolue nécessité d'avoir des règles de vie, de canaliser son vouloir en *habitudes*. M. Charles Wagner se rencontre ici avec MM. Jules Payot et William James : « Ce que nous avons voulu, hier, lorsque nous étions forts, nous soutient, aujourd'hui, quand nous sommes faibles. » Il sait que la réflexion ne peut pas suffire à tout. Il a nettement saisi le rôle de l'obéis-

sance, qui doit être « le chemin de la liberté ». Sans doute, il est excellent d'indiquer le pourquoi des ordres que l'on donne : l'enfant doit néanmoins s'accoutumer à obéir sur le champ et sans explication. L'auteur nous en cite un cas des plus topiques : « Sur les rails où allait passer l'express, l'enfant d'un aiguilleur courait à la rencontre de son père, sans connaître le terrible danger qui fondait sur lui. Le père cria : « Couche-toi par terre ! » L'enfant se coucha, comme mû par un ressort. S'il avait dit seulement : pourquoi papa ? il était mort. »

* * *

Au début, la loi nous est imposée, extérieure. Il faut qu'elle devienne intérieure, consentie, voulue. Alors nous serons libres. On ne naît pas libre, on le devient, non pas en un jour et en vertu d'un *fiat*, mais lentement, patiemment, par l'éducation progressive de la volonté, par l'obstinée maîtrise de soi, par la lutte méthodique contre nos instincts inférieurs, « toujours prêts à nous réduire en servitude.

ALBERT CHESSEX.

**Résultats des examens pédagogiques des recrues vaudoises
par communes et par écoles en 1907.**

Il ne s'agit pas ici des résultats généraux des examens pédagogiques pour la Suisse, tels que les publie annuellement le Bureau fédéral de statistique, mais d'une brochure spéciale propre au canton de Vaud, élaborée par le Département de l'Instruction publique et adressée récemment aux Commissions scolaires et par elles au corps enseignant. Cette brochure consiste en une série de tableaux donnant les résultats des examens de 1907 au recrutement, résultats qui sont classés par communes et par écoles en commençant, dans l'ordre alphabétique, par le district d'Aigle et continuant jusqu'à Yverdon. La première série de tableaux indique d'abord les nombres des recrues pour chaque commune, puis réparties entre les 4 branches : lecture, composition, calcul, connaissances civiques, le nombre des recrues qui ont obtenu les notes de 1 à 5. Les jeunes gens ayant suivi une école privée sont soigneusement distingués de ceux qui ont fréquenté les écoles publiques, de même les communes ayant des hameaux avec écoles sont

indiquées avec les recrues ressortissant aux écoles de ces hameaux. La deuxième série de tableaux contient dans le même ordre les notes moyennes par écoles et districts, avec totaux pour ceux-ci, dans les 4 branches précitées. Enfin un dernier tableau schématique donne le relevé comparatif des notes pour les districts du canton de Vaud et les cantons suisses.

Nous ne voulons pas reproduire ici, même partiellement, les tableaux contenus dans la brochure, puisque les membres du corps enseignant que cela intéresse peuvent les consulter et les commenter à loisir. Nous nous bornerons à montrer, par quelques exemples pris au hasard, l'esprit et la méthode qui ont présidé à l'élaboration de ce travail. A cet égard, les tableaux récapitulatifs sont très suggestifs pour l'ensemble du canton.

Sur 2214 recrues vaudoises, ont obtenu :

La note 1 ou 2					
Pour la lecture	1972	soit le	89 %	pour 1907	(91 % en 1906)
» composition	1720	»	78	»	75
» calcul	1699	»	77	»	77
» con. civique	1569	»	70	»	71
La note 4 ou 5					
» lecture	7	»	0	»	0
» composition	43	»	2	»	2
» calcul	124	»	6	»	5
» con. civique	111	»	5	»	4

Il y a donc un déficit de 2 % sur 1906 pour la lecture, dans les bons résultats ; de 1 % sur 1906 pour les connaissances civiques ; un gain de 3 % sur 1906 pour la composition. *Statu quo ante* pour le calcul.

Dans les mauvais résultats totaux (4 à 5), il y a plutôt aggravation pour le calcul et les connaissances civiques : 1 %. Cette dernière branche est toujours la plus faible chez la plupart de nos jeunes gens. Le même fait s'observe d'ailleurs dans tous les cantons.

Plus intéressantes, sinon plus concluantes, sont les notes moyennes. Alors que la note moyenne :

De lecture	1,5
De composition	1,8

De calcul 1,82

De connaissance civique 1,98

Moyenne générale du canton : 7,10, en 1906, 7,16.

Le district le mieux représenté pour la note moyenne est Vevey
qui obtient pour :

La lecture	1,33
La composition	1,54
Le calcul	1,62
Le civisme	1,70
Total	<u>6,19</u>

Ensuite viennent :

Lausanne	6,30	Cossonay	7,36
La Vallée	6,82	Rolle	7,36
Lavaux	6,88	Payerne	7,41
Orbe	7,02	Nyon	7,46
Morges	7,03	Moudon	7,52
Echallens	7,17	Grandson	7,63
Aigle	7,19	Aubonne	7,77
Yverdon	7,22	Oron	8,14
Avenches	7,22	Pays-d'Enhaut	8,31

Le tableau comparatif (p. 36) montre que Lausanne et Vevey ont une moyenne supérieure à celle de Bâle-Ville (6,59). La Vallée voisine avec Zurich (6,75) et Obwald (6,76).

Voici d'ailleurs, d'après le rapport fédéral de 1907, les notes moyennes des cantons suisses. Chacun pourra poursuivre ces rapprochements qui ne manquent ni de piquant ni d'imprévu.

Zurich	6,75	Soleure	7,50
Berne	7,43	Bâle-Ville	6,59
Lucerne	7,75	Bâle-Campagne	7,21
Uri	8,72	Schaffhouse	7,25
Schwyz	7,95	Appenzell-Ext.	7,44
Obwald	6,76	Appenzell-Int.	9,05
Nidwald	7,49	St-Gall	7,62
Glaris	6,97	Grisons	8,08
Zoug	7,05	Argovie	7,19
Fribourg	7,01	Thurgovie	7,08

Tessin	8,09
Vaud	7,10
Valais	7,80
Neuchâtel	7,08
Genève	6,65

Une dernière constatation générale qui ressort de la comparaison avec les années précédentes, c'est que notre canton est en progrès. De 1903 à 1907 sa note moyenne monte de 7,28 à 7,10. C'est là ce qu'il faut retenir, non, certes pour en tirer vanité, mais pour établir d'une façon précise, que si la note fléchit parfois pour certaines branches, le niveau général est à la hausse lente et progressive, autant qu'encourageante. La comparaison avec soi-même est le principe véritable de toute émulation, cela est vrai des peuples comme des individus.

Nous avons ressenti quelque crainte en apprenant, d'abord par la voie des journaux, la publication des résultats détaillés concernant le canton de Vaud. On sait à quoi conduit parfois cette manie des comparaisons de ville à ville, de commune à commune, de district à district. Elle a eu pour effet, dans certains cantons, de diriger l'effort constant de l'école vers l'amélioration coûte que coûte des résultats fédéraux. De là une fausse impulsion aux méthodes d'enseignement qui se réduisent à comprimer et rétrécir le programme primaire dans le moule restreint des matières exigées aux examens pédagogiques.

Allions-nous emboîter le pas dans cette voie que nous estimions préjudiciable à la vraie notion de l'école et à la culture générale de notre peuple ? C'est donc avec une pointe d'anxiété que nous avons ouvert le fascicule publié par le Département. Comparaison n'est pas raison, dit un vieil adage, mais les comparaisons ont quelquefois raison du bon sens et de l'équité. Nous avons été — est-il besoin de le dire — pleinement rassuré sur les intentions de l'autorité supérieure. Dans un bref avant-propos, le Département dit en manière de conclusion : « Les Commissions scolaires et le personnel enseignant qui en dépend sauront ainsi dans quelles conditions et dans quel état de préparation les jeunes gens dont ils ont eu à s'occuper se sont présentés aux examens pédagogiques.

Ils y trouveront sans doute des renseignements propres à les encourager, dans les efforts qu'ils font d'année en année pour améliorer les résultats obtenus.» A la bonne heure ! dirons-nous à notre tour. Point n'est besoin de faire des réserves sur les comparaisons abusives et injustes auxquelles ont donné lieu des publications analogues dans d'autres cantons. Conçues dans cet esprit large et bienveillant, la publication des résultats des examens pédagogiques, qui se continueront par la suite, pourront servir la cause de l'école vaudoise. Nous avons pleine confiance dans l'esprit d'équité qui règne en haut lieu, et voulons garder l'assurance que les intentions du Conseil d'Etat seront toujours celles qu'exprime excellemment l'avant-propos de la brochure : *encourager* tous ceux qui, de quelque façon, travaillent à améliorer les résultats obtenus.

H. GAILLOZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Traitements des instituteurs bernois. — Le *Jura bernois*, de Saint-Imier, donne les renseignements suivants sur les modifications apportées au projet de M. Ritschard par le Conseil d'Etat bernois :

« Le gouvernement a discuté le projet de loi concernant les traitements des instituteurs primaires, élaboré par M. Ritschard. Après s'être prononcé à l'unanimité pour l'entrée en matière, il a rapidement arrêté le texte des articles, dont quelques-uns ont subi des modifications.

» L'augmentation des traitements porte en même temps sur le salaire à payer par les communes et sur la subvention de l'Etat. Le minimum actuel communal est de 450 fr. ; en réalité, il s'élève à peu près partout à 600 fr. Le projet le hausse à 700 fr. Quant à la part de l'Etat, qui est actuellement, suivant les années de service, de 500, 650 et 800 fr. pour les instituteurs, de 350, 425 et 500 fr. pour les institutrices, le Conseil exécutif l'a fixée, pour les premiers, à 700, 900 et 1100 fr. et, pour les dames, à 600, 750 et 900 fr. Le projet portait 100 fr. de plus pour les instituteurs et 100 fr. de moins pour les institutrices. On a profité de l'occasion pour relever un peu les salaires des maitresses de couture, oubliées dans le projet. Les communes paieront au moins 100 fr. au lieu de 50 et le maximum de la subvention de l'Etat passe de 70 à 100 fr. au moins.

» Une disposition importante est que, dorénavant, toutes les subventions de l'Etat pourront être modifiées par simple décret du Grand Conseil.

» Le projet Ritschard prévoyait que le subside extraordinaire de l'Etat en faveur des communes obérées serait dorénavant de 250 000 fr. Il peut atteindre déjà maintenant cette somme, les 100 000 fr. mentionnés à l'article 28 de la loi scolaire étant un minimum. Le gouvernement a abaissé à 150 000 fr. le minimum immédiatement obligatoire à verser aux communes obérées. Il a décidé en

autre que, si la subvention fédérale était augmentée, la somme revenant au canton de Berne serait affectée au dégrèvement des traitements du corps enseignant primaire payés par l'Etat et à la caisse d'assurance des instituteurs.

» Car il s'agit de sauvegarder l'équilibre financier. Les augmentations résultant du projet s'élèveront à peu près à un million et les ressources pour couvrir cette somme font totalement défaut. Le gouvernement a donc ajouté au projet une disposition portant que si le relèvement des traitements des instituteurs grève l'administration courante, au point de la mettre en déficit, le Grand Conseil pourra majorer l'impôt de $\frac{2}{10} \text{ } ^0\text{/}_{00}$.

» Enfin les maîtresses d'ouvrages, qui vivent de cette profession et s'y consacrent complètement, seront admises dans la caisse d'assurance des instituteurs. »

H. GOBAT.

***** Interdiction.** — La classe inférieure de Mervelier, district de Moutiers (Jura bernois), est mise au concours pour expiration de la période légale. Les membres du corps enseignant bernois sont priés de ne pas postuler cette place jusqu'à nouvel ordre.

Le Comité central.

VAUD. — Combremont-le-Grand — Mme L. Aigroz-Cuany vient de donner sa démission au 31 décembre dernier. Elle avait débuté dans l'enseignement en 1881, comme maîtresse de la classe semi-enfantine de Combremont-le-Grand. Ce fut sa première et sa dernière place, qu'elle a occupée durant vingt-sept ans. Déjà l'été dernier, la maladie avait forcé Mme Aigroz à demander un congé. Mais elle a senti que l'état de sa santé lui interdisait de reprendre la direction de sa classe. Ce brusque départ cause d'unanimes regrets. Mme Aigroz fut une éducatrice toute de devoir, de dévouement et de bonté. Elle s'était fait aimer de tous ses petits élèves par son enseignement si bien à leur portée et par les qualités de son cœur et de son caractère. Dernièrement, en une séance tout intime, à laquelle assistaient les autorités scolaires et communales, un magnifique cadeau a été offert à Mme Aigroz comme témoignage de reconnaissance.

Nous souhaitons à notre honorée collègue un prompt rétablissement et de nombreuses années de repos au milieu de nous.

K.

BIBLIOGRAPHIE

Flore de la Suisse, édition française par le prof. Dr E. Wilczek et le prof. Dr Hans Schinz. Première partie. *Flore d'excursion*. A l'usage de l'enseignement secondaire et supérieur et des excursionnistes, avec 128 figures et un vocabulaire des termes techniques employés. — Lausanne, F. Rouge et Cie, éditeurs. 1909.

Pour aujourd'hui, nous nous bornons à signaler cet important ouvrage, qui vient à son heure et rendra les plus grands services aux étudiants, élèves des écoles normales et au personnel enseignant des établissements d'instruction publique secondaire. On ne peut que féliciter les auteurs de ce grand travail dont le besoin était général dans notre pays suisse romand.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE OU SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

Quelques animaux étranges de l'Océanie (fin).

Des oiseaux au plumage séduisant animent aussi les terres océaniques.

Le *casoar*, parent de l'autruche, est le plus grand de tous. Il est particulièrement brillant. « Sa tête est surmontée d'un vaste casque et d'étranges morceaux de chair pendent de son cou. Certaines espèces reflètent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. » Il est à craindre que ce bel oiseau ne soit peu à peu exterminé. En effet, des colons avides et irréfléchis le chassent pour faire de sa peau des couvertures et des tapis de porte. L'*émeu*, espèce voisine, est en train de disparaître.

Si gros que soient ces oiseaux, ils semblent petits comparés au *moa*, assez semblable au *casoar*, détruit par les naturels de la Nouvelle-Zélande. On trouve encore des vestiges de cette race disparue ; des squelettes qui atteignent parfois une hauteur de 3 $\frac{1}{2}$ mètres et des œufs dont un seul est l'équivalent de 150 œufs de poule !

En Nouvelle-Zélande vit, dépourvu d'ailes, retiré dans des trous, l'*aptéryx* ou *kiwi*, oiseau de la grosseur d'une poule ordinaire. Il est chassé activement et de sa dépouille on confectionne des manteaux que seuls les chefs ont le droit de porter.

Dans les forêts épaisses de la Nouvelle-Guinée un oiseau étincelant passe, rapide, volant de branche en branche en même temps que rutilent les plumes exquises de son corps. C'est l'*oiseau du paradis*. « Le corps, les ailes et la queue sont couleur café, la poitrine est teintée de noir, de violet ou de pourpre. Le haut de la tête et le cou sont de couleur paille ; les plumes, courtes et serrées, ressemblent à du velours. Celles de la gorge, vert émeraude, ont une apparence écaillée. Sur les côtés du corps se trouve une masse touffue de longues et délicates plumes flottantes atteignant parfois cinq décimètres ; elles sont du plus magnifique orange et elles brillent d'un éclat incomparable. Quand l'oiseau les soulève ou les abaisse, il paraît se cacher dans une merveilleuse pluie de plumes ! »

L'*oiseau-lyre* vit dans les parties les plus sauvages de l'Australie. Son plumage est très recherché. Les plumes de la queue, effilées et soyeuses, se prolongent au-delà du corps, se relèvent en arrière puis se courbent à la façon d'une lyre gracieuse.

Mais, hélas, ces bijoux du monde des oiseaux sont en voie de disparition et l'on peut prévoir les temps où ils ne seront plus. Tentés par la splendeur, l'opulence de ces plumages, les trafiquants de peaux d'oiseaux font à ces charmants volatiles une guerre incessante pour approvisionner les marchés de plumes et d'aigrettes. Le massacre en masse des oiseaux les plus riches en couleurs ne se fait à si grande échelle que pour satisfaire à un des nombreux caprices de la mode. C'est pour elle que, chaque année, des envois parfois considérables d'oiseaux-lyre, d'oiseaux-diamant, d'oiseaux du paradis — sans compter les millions d'autres espèces — sont faits aux chapeliers du continent qui les édifient

en coiffures stupidement exagérées. Ces plumes si belles et si fraîches au corps d'oiseaux merveilleux s'inclinent lamentablement sur les chapeaux « dernier cri de la mode ». Si les femmes connaissaient ce que leurs exigences et leurs caprices comportent de cruautés et de souffrances, elles renonceraient à se parer de ces dépouilles ; afin de lutter contre la disparition d'êtres utiles et nécessaires, elles n'hésiteraient pas à garnir autrement leurs chapeaux.

Fillettes de nos écoles, protestez contre la destruction en masse des oiseaux en refusant de porter leurs plumes. Chacune peut, de cette façon apporter sa petite pierre à l'œuvre que poursuivent activement et généreusement la « *Ligue romande contre le port de plumes d'oiseaux sauvages* » et la « *Ligue pour la protection des oiseaux* ». — Ne « singez » pas certaines parures ridicules qui vous feraient taxer d'inconséquence, de frivolité et d'égoïsme ; restez vous-mêmes ! Gardez votre originalité ! Le bon sens, le bon goût, les bons sentiments ; une physionomie ouverte et gaie, voilà de quoi rendre coquet, gracieux, aimable le plus modeste petit chapeau !

G^{ve} ADDOR.

D'après les « *Animaux vivants du monde* »
et divers.

SCIENCES NATURELLES

Téléphone. — Microphone.

Extrait du *Cours élémentaire de physique* à l'usage de l'enseignement secondaire, par Louis Mayor, chez Georges Bridel, Lausanne. 2^e édition revue et augmentée. Prix 4 fr.

Téléphone. — Pour se rendre compte du fonctionnement du téléphone, il faut se rappeler les deux phénomènes d'induction suivants :

1^o Lorsqu'une lame de fer s'approche ou s'éloigne d'un aimant, elle fait varier l'aimantation de celui-ci.

2^o Les variations d'énergie produites dans un aimant provoquent dans un fil voisin des courants d'induction proportionnels à ces variations.

Le téléphone se compose d'un aimant permanent A (fig. 1) dont un des pôles est entouré d'une bobine B de fil fin. Très près de ce pôle est fixée une mince lame de fer L qui vibre sous l'influence des ondes sonores produites par la parole.

Quand la lame vibre, elle s'approche ou s'éloigne de l'aimant et par ce fait elle produit des variations d'énergie dans celui-ci. Ces variations provoquent dans la bobine des courants induits, proportionnels aux mouvements de la lame.

Si on relie par des fils ce premier téléphone à un second tout semblable, la bobine du second instrument reçoit les courants produits par le premier. Or on sait qu'un courant qui circule autour d'un aimant fait varier la puissance de cet aimant. La lame vibrante du second téléphone est donc plus ou moins attirée, suivant l'énergie des courants qui circulent dans sa bobine, si bien que toutes les variations du premier instrument se reproduisent dans le second, qui rend exactement les vibrations engendrées par la voix.

Microphone. — Le téléphone produit des courants excessivement faibles qui ne peuvent être transmis tels quels à de très longues distances. On a obvié à cet inconvénient en substituant le courant d'une pile aux courants induits par le

téléphone lui-même et en remplaçant le téléphone inducteur par le *microphone*.

Voici quel est le principe de cet instrument : un crayon de charbon A, (fig. 2) taillé en pointe aux deux extrémités, est en contact avec deux blocs de charbon C C', fixés à une planchette M N. Le charbon fait partie d'un circuit formé par la pile P, le fil de ligne et le récepteur T.

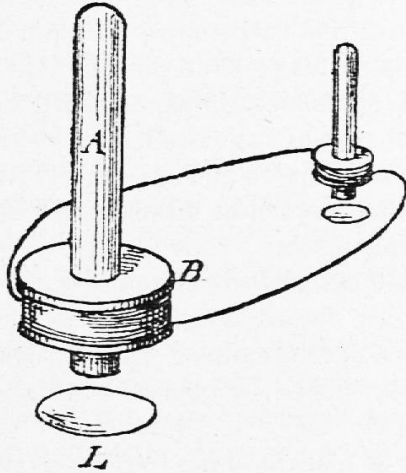


FIG. 1.

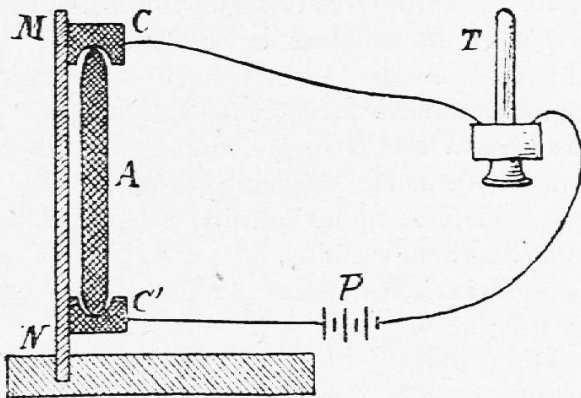


FIG. 2.

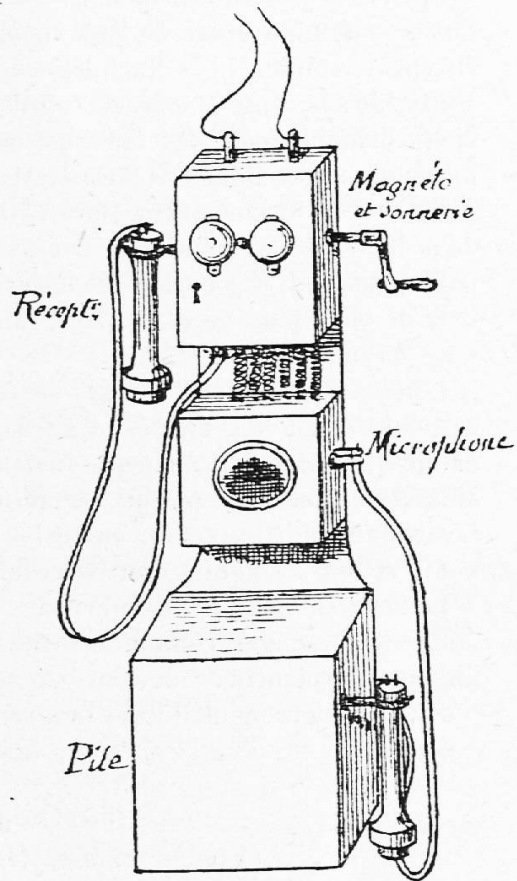


FIG. 3.

Sous l'action du courant de la pile, le téléphone ne parle pas, mais tout déplacement imprimé au crayon de charbon du microphone fait varier la résistance du circuit et par conséquent la puissance attractive de l'aimant du téléphone récepteur. La lame de celui-ci se déplace donc suivant les ébranlements éprouvés par le charbon du microphone. La voix émise devant la planchette du microphone ébranle celle-ci ainsi que le charbon et fait varier le courant de la pile. Ces variations sont transmises au téléphone récepteur, qui les reproduit plus ou moins nettement suivant la construction des appareils.

On compte aujourd'hui un grand nombre de microphones et de téléphones. La figure 3 montre un poste téléphonique employé en Suisse.

(Les clichés ci-inclus nous ont été gracieusement prêtés par l'éditeur, M.G.Bridel.)

DICTÉE *Degré supérieur.*

Les camps-volants.

Un couple de *camps-volants* s'étaient arrêtés là. L'endroit les avait retenus, car il était abrité du vent du Nord, qui commençait à souffler, déjà froid, à mesure que le soleil déclinait. C'étaient des chaudronniers, des rétameurs qui vont dans les villages, l'échine courbée sous le poids d'une hotte où triment des ustensiles. L'homme était jeune, vigoureux; une barbe noire lui mangeait la figure et ses yeux luisaient dans sa face, salie de fumée et de poussière de charbon; la femme avait de gros membres qui dessinaient sous ses haillons une charpente solide. Ils s'étaient assis sur le sol, parmi l'amoncellement des vieux seaux, des arrosoirs rongés de rouille, des ferrailles qu'on met au rancart. Autour d'eux blanchissaient les tiges des orties desséchées, tandis qu'un sureau à demi mort allongeait sur leurs têtes ses branches rabougries.

Et le vent rageur qui se levait, tourmentait ces pauvres choses, abandonnées dans le froid crépuscule. Il froissait les orties, faisait tournoyer les fétus de paille, semblait s'acharner à mordre la chair des misérables. Ils n'avaient pas l'air de tenir plus de place dans la vie que les débris innombrables qu'on avait jetés le long du mur.

L'homme travaillait. Posant sa main sur le manche d'un soufflet de cuir, il activait le feu des braises. Une flamme bleue dansait sur les charbons, leur pâlotte qui s'éteignait à chaque instant pour reparaitre plus brillante: la femme, aidant son mari, lui passait les cuillers à pot et les chopines de fer blanc; il les lavait dans le bain d'étain en fusion, et aussitôt les ustensiles prenaient un éclat neuf, brillant, argenté, dont le reflet semblait luxueux parmi toute cette misère.

Le soir lentement s'assombrissait. Une vague clarté bleue qui paraissait jaillir de la terre, s'étalait comme une eau, et noyait les murs, les pommiers qui arrondissaient la blancheur de leurs dômes, le flanc lointain des coteaux. Sans bruit, toutes choses rentraient dans la sérénité apaisante de la nuit.

(L. J.)

EMILE MOSELLY, *Revue Bleue*, 12 déc. 1908.

Orthographe (suite).

(Voir le texte suivi, *Educateur*, n° 4, page 59.)

Moins, du latin *minus*, devenu *meins*, *moins*. Le mot a gardé la dernière lettre, bien qu'on ne la fasse plus entendre.

Retienne, troisième personne, singulier, présent subjonctif de *retenir*. Ce temps dérive du présent de l'indicatif. L'accent tonique porté sur le radical (verbe fort) le modifie en adoucissant la voyelle et en la rendant sonore: *en* devient *ien*.

Habitation, latin *habitatio*. L'orthographe de ce mot est strictement étymologique. La lettre *h* n'a plus ici de valeur phonétique. Le *t* doux (*s*) provient de la prononciation de l'ancienne langue qui transformait le *ti* après une voyelle, en *dsi*; le *d* a disparu de la prononciation.

Action. Même remarque.

Aura. La forme ancienne était *avrai* devenue au XVI^e siècle *aurai*, par suite de la vocalisation du *v* en *u*. De même *savrai* est devenu *saurai*.

Objet. Du latin *objectum*, aurait dû s'écrire *object* (comparez *abject*) s'il n'y avait eu influence analogique du mot de formation populaire *jet*.

Sous, du latin *subtus*, devenu sots, soz, sos, sous. La consonne finale s'est prononcée jusqu'au XVe siècle. Dans les composés de formation savante, elle s'entend : *soustraire*. Mais elle ne s'entend pas dans les mots de formation populaire : *Sous-maitre*, *sous-multiple*, *sous-traité*; à moins que le préfixe ne soit suivi d'une voyelle : *sous-offre*, *sous-entendu*, *sous-œuvre*. Cette *s* disparaît parfois dans l'écriture : *soutirer*, *souterrain*, *soutenir*. *Depuis*, formé de *de* et *puis*. Latin *posteis*; la prononciation de l'*s* est tombée, mais elle reparait dans le composé *puisque*.

Enfance, du latin *infantia*. De bonne heure les voyelles *e* et *i* se confondirent pour aboutir à *é*. Le *in* latin, qui se prononçait *én*, est devenu *en*, prononcé *an*. Le *ti* latin se prononça *dzi* puis *si*; la prononciation a introduit *c* remplaçant *t*.

Vallée, dérivé de *val*. Il s'écrivait en vieux français avec un *l*; la forme latine *vallem* a amené les deux *l*.

Reconnait; le circonflexe n'a ici aucune valeur phonétique. Il rappelle l'existence d'une *s* après *i* dans l'ancienne orthographe.

Penchant, substantif participe de *pencher*. Latin : *pendicare*.

Champ, du latin *campum*, qui a donné le doublet *camp* par l'italien *campo*.

Le *c* initial devant *a* est devenu successivement *kya* (pron. quia), *tya*, *tcha*, enfin *cha*.

Bruit, substantif participe de *bruire*. Le *t* final vient de l'original latin *bruitum*.

Torrent, du latin *torrentum*. On prononce les deux *r*.

Bouillonne, dérivé de *bouillon*, qui vient lui-même de *bouillir*. L'analogie de la terminaison avec celle de mots dans lesquels on faisait entendre l'*o* nasal est la seule cause du redoublement de *n*.

Entre, latin *inter*. Comme nous l'avons dit à propos de *enfance*, *in* devient *en*.

Rocher, dérivé de *roche*; primitivement *rochier*; le suffixe *ier* est réduit à *er*. Lorsque le radical est terminé par *ch* ou *g*: *cocher*, *berger*.

Jamais, composé de *jà* (déjà) et de *mais*, au sens de *plus*.

Sentier, du latin *semitarium*; *em* devient *en*, prononcé *an*.

Immuable, composé de *in* négatif et *muable*; on prononce les deux *m*.

Granit, s'écrit aussi *granite*.

Peint; le *t* est la terminaison de la troisième personne singulier des verbes en *dre* qui perdent le *d* à la première personne.

Coeur, du latin *cor*, devenu *cuer*, *coer*, *coeur*.

La voyelle tonique latine *o* a le plus souvent donné en français moderne le son *eu*; mais certains de ces mots ont gardé les anciennes notations : ce son s'écrit *ue* dans les mots où la diphtongue était précédée d'un *c* dur : *écueil*, *recueil*; *oe* dans *œil*; *oeu* dans *boeuf*, *coeur*, *soeur*.

Les voyelles *ue* et *oe* (prononcez oué, oé) sont des diphtongues du moyen âge qui ont abouti à *eu* au XIVe siècle. Mais le *c* du mot *coeur* se trouvant alors devant un *e* et ne pouvant avoir la prononciation dure, on rétablit un *o* avant le *e*. Dans le mot *cueillir*, on a simplement conservé la notation ancienne *ue*, pour avoir le *c* dur.

Longtemps, s'écrivait encore *long-temps* au commencement du XIX^e siècle.

Vitraux, pluriel de *vitrail*, plus usité que le singulier. Le changement de *l* mouillée en *ux* est déjà ancien. La langue a longtemps hésité entre les deux pluriels ; l'usage moderne ne s'établit définitivement pour les sept mots en *aux* — baux, coraux, émaux, soupiraux, travaux, vantaux, vitraux — que dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Aux XVI^e siècle, on lit souvent : des *époucantaux*, des *éventaux*, des *poitraux*, des *portaux*.

Yeux, pluriel de *oeil*. Comment ces formes se trouvent-elles parentes ? Le vieux français l'explique :

Oeil (du latin *oculum*) est devenu *oil*, *ueil*, *oeil* au singulier ; et *ueilz*, *ueux*, *yeux* au pluriel.

« La forme *ueus*, *ueux* (prononcez ou-è-ou) était le pluriel régulier de *œil* ; mais cette triphongue étant difficile à prononcer, l'*u* initial se changea en *i* ; de là la forme *ieus* écrite aujourd'hui *yeux*. » (Darmesteter.)

Tableau, dérivé de *table*, s'est écrit *tablel* ; le suffixe diminutif *el* est devenu *eau*. Comparez *bel*, *beau* ; *châtel*, *château*, etc.

Effacer, composé de la particule *é* (lat. *ex*) et *face*. La particule *e* marque l'éloignement, l'extraction. La double *f* ne se justifie ni par l'étymologie ni par la prononciation.

Eux-mêmes ; *eux* dérive de *illos*, qui a donné d'abord *els*, plus tard *eus*, *eux*, comme pronom sujet ou régime pluriel accentué. *Mêmes*, précisant encore l'accentuation, est adjectif et variable.

Rattacher, composé de *re* et *attacher* ; devant *a* l'*e* disparaît : *rallonger*, *rappeler*, *rapprocher*, etc. ; mais si la particule est *ré*, on conserve l'hiatus : *réapparaître*, *réorganiser*, *réitérer*, etc.

Qu'elle *ait*, qu'elle *soit*, ces deux formes sont les seules qui aient conservé à la troisième personne singulier du présent subjonctif le *t* final du latin.

Ancien, lat. *anteianus* ; le *t* de *ante* est devenu d'abord *z*, puis *c*. L'ancien français avait deux *i* : *ancien*.

Vieux. « Les deux formes *vieil* et *vieux* s'expliquent par l'ancienne langue : *vieil* est le cas du régime, *vieils* et *vieux* est celui du sujet ; ces deux sont restés dans la langue moderne, qui ne s'en est plus servie que pour des usages de prononciation. » (Littré.)

Pont, du latin *pontem*. La finale *em* non accentuée tombe régulièrement.

Remplacer, composé de *re* et *emplacer*.

Cependant, formé du pronom *ce*, régime direct du participe présent *pendant* (de *pendre*).

Puissance, dérivé de *puissant*. La terminaison *ance* rappelle régulièrement le participe présent d'un verbe primitif.

CORRESPONDANCE

Toujours à propos d'une leçon de choses.

Monsieur,

Permettez-moi quelques mots de réponse à l'article de votre correspondant anonyme (N^o du 16 janvier). — Et d'abord, qu'il soit bien entendu que je n'ai

pas été « froissée » en quoi que ce soit par les observations — fort courtoises de votre correspondant : il ne faudrait pas se mêler de psychologie si l'on ne pouvait admettre que d'autres cerveaux puissent concevoir les choses autrement que le sien propre ! Si je prends la plume, c'est qu'il s'agit d'une question qui m'est très chère.

Je suis depuis longtemps étonnée, et presque un peu attristée, de voir le peu de place que tient l'enfant dans les programmes destinés pourtant à l'enfant lui-même. Il me paraît que, s'il y a un sujet qu'on puisse qualifier de « région accessible à l'intelligence de l'enfant, » c'est précisément l'enfant lui-même (dans sa vie psychique aussi bien, que dans son organisme physique) ; il serait difficile, en vérité, d'en trouver un qui fût plus près de lui, plus à sa portée, plus concret, plus vivant, plus riche et plus intéressant.

Et ce que je dis ici n'est pas une opinion tirée d'auteurs pédagogiques (j'aurais honte d'avouer que j'ai peu lu de Rousseau ou de Pestalozzi), et, si ma mémoire ne me trompe, je crois n'avoir jamais lu nulle part qu'il est bon de faire de la psychologie avec les enfants. Si j'y ai été amenée, c'est justement par cette étude de l'enfant, que votre correspondant recommande avec tant de raison. J'ai toujours vu mes élèves captivés par ce genre de leçons : je me rappelle avoir parlé de l'habitude à des enfants de six à huit ans qui, non seulement ont pris part avec beaucoup d'intérêt à la leçon elle-même, mais qui m'en ont fait dans la suite des applications fort justes à telle ou telle circonstance de la vie scolaire, preuve qu'ils avaient compris. Quant à cette leçon sur la mémoire (*Educateur* du 2 janvier), destinée sous cette forme aux degrés supérieurs de l'école primaire, mais qui pourrait parfaitement être adaptée aux degrés inférieurs, elle a fait non pendant « une grande heure perdue », mais pendant quatre séances, les délices d'enfants de dix à quatorze ans ; nous ne pouvions nous décider à nous séparer de cette mémoire, et de tout ce qu'elle nous révélait d'intéressant sur nous-mêmes.

Et je n'ai pas du tout eu l'impression que nous avons perdu notre temps, bien au contraire. — D'abord, il est entendu que la leçon de choses doit être, avant tout, une leçon d'observation ; eh bien ! j'estime que c'est encore de l'observation que de regarder ce qui se passe en soi ; je n'ai jamais compris que l'observation dût se borner à ce qui tombe sous les sens. Quant aux résultats intellectuels et moraux que peuvent avoir des études de ce genre, ils sont trop évidents, tant pour la conduite de l'esprit que pour celle de la vie, pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Après cela, il est certain qu'il y a psychologie et psychologie, et à faire de la psychologie dogmatique — fût-ce avec des enfants de treize et quatorze ans, on perdrait son temps et sa peine ; ce qu'il faut, c'est partir des faits de conscience, les faire constater par les enfants, les comparer et en tirer des lois, — des règles de conduite quelquefois, tout comme nous faisons, ou comme nous devrions faire dans le domaine physique.

Si les années d'expérience que j'ai derrière moi me donnaient le droit de parler aux « jeunes », je leur dirais : « Apprenez aux petits enfants qui vous sont confiés à jouir pleinement, largement de toutes les merveilles de la nature, et

pour cela apprenez-leur à observer par tous leurs sens ; mais de grâce, ne faites pas abstraction de l'enfant lui-même, surtout ne négligez pas de tourner ses regards vers ce monde non moins varié, non moins merveilleux qu'est sa vie intérieure !

A. DESCŒUDRES.

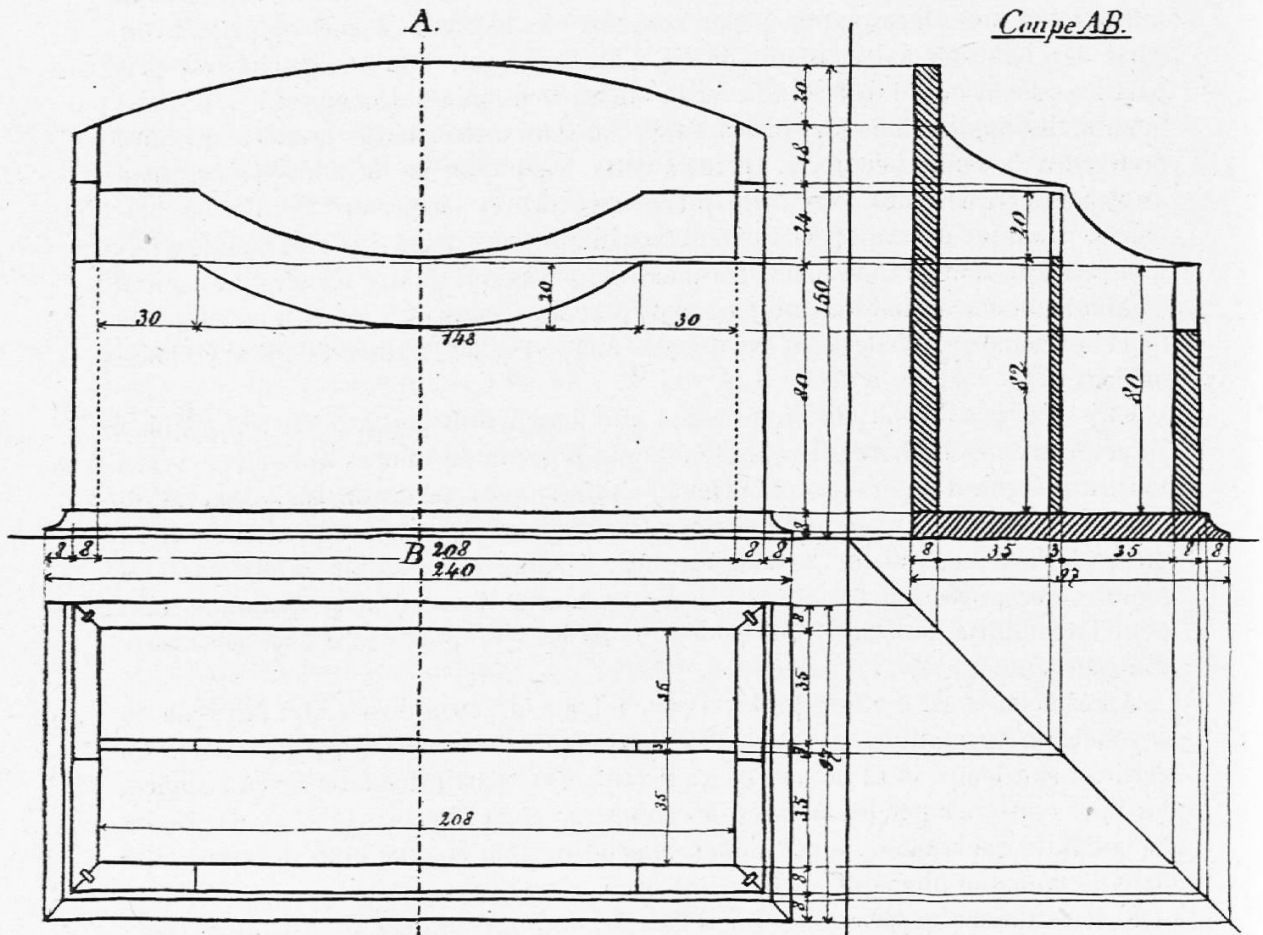
PENSÉE

Les facultés morales, comme tous les pouvoirs organiques, ne s'augmentent et ne se perfectionnent que par l'exercice ; c'est leur activité qui fait leur force ; et le cœur qui s'abandonne à l'amour, à la reconnaissance, à la foi, trouve dans sa vie même le progrès de ses vertus. C'est donc dans l'action, dans les faits, dans la vie pratique de chaque jour, que Dieu nous donne les moyens de favoriser le développement de la vie morale de l'enfance.

R. DE FUIMPS.

DESSIN.

Croquis coté d'un porte-cartes.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collège et gymnase scientifiques cantonaux

Examens d'admission

Ces examens auront lieu :

Pour la 1^{re} année du collège, le 27 mars ;

Pour les autres classes et pour le gymnase, le 29 mars.

Les inscriptions des candidats seront reçues au bureau de la direction jusqu'au 24 mars tous les jours de 10 h. à 11 ¹/₂ h.

F. MAY, directeur.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

a) Pour la **IV^{me} classe des garçons**, les jeudi et vendredi 1 et 2 avril ;

b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les vendredi et samedi 2 et 3 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 20 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'État, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants et aspirantes doivent être âgés de **16 ans** au moins révolus au 31 décembre ; être exempts d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 25 janvier 1909.

H 3062 L

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGER-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE ET DES LANGUES ÉTRANGÈRES
H. DIDIER, éditeur

4 et 6, Rue de la Sorbonne, Paris-V^e. — Adresse télégraphique : HENDID-PARIS

Vient de paraître :

Erstes Buch für unsere Mädchen

M^{lle} DAVESNE par M^{lle} SIZARET
Professeur au Lycée de Jeunes Filles | Professeur au Lycée de Jeunes Filles
Mâcon | Bourges

(classe de première année).

Un beau volume orné d'un très grand nombre d'illustrations, cartonné toile, 2.50

LANGUE ALLEMANDE

(méthode directe)

Erstes Elementarbuch für junge Anfänger. Livre d'allemand à l'usage des commerçants (classes élémentaires des lycées et collèges), par MM. Meneau et Wolfromm. 1 joli petit volume orné de nombreuses gravures, relié toile, 2^e édition fr. 1.60

Deutsches Elementarbuch für junge Anfänger, par les mêmes. 1 vol. orné de nombreuses illustr., cart. toile souple, 2^e édition fr. 2. —

Cet ouvrage résume et complète le « Erstes Elementarbuch ».

Edition A (avec notes en français et lexique allemand-français).

Edition B (sans notes ni lexique).

Bien spécifier l'édition que l'on désire.

Erzählende Prosa, Segen, Romane, Novellen, Erzählungen. Extraits des œuvres en prose, d'auteurs modernes, par MM. Loiseau, Senil et Wolfromm. Un beau volume de 550 pages, orné de nombreux portraits, relié toile souple, fr. 3.50

Ouvrages de MM. Meneau, professeur au lycée Carnot ; Wolfromm, professeur au lycée Saint-Louis, et Lorber, professeur au collège Stanislas, Paris :

Lehr-und Lesebuch (Vocabulaire et lectures allemandes), I Teil, (classe de 6^e), 1 vol. cart. toile souple, 26^e mille fr. 2. —

Deutsches Übungsbuch für Sexta, 1 vol. cart. toile souple fr. 1.50

Lehr-und Lesebuch (Vocabulaire et lectures allemandes, II Teil (classe de 5^e), 1 vol. cart. toile souple, 18^e mille fr. 2. —

Deutsches Übungsbuch für Quinta, 1 vol. cart. toile souple fr. 1.25

Lehr-und Lesebuch, I. et II. Teil, classes de 6^e et 5^e réunies, 1 vol. cart. toile souple 2^e édition fr. 3. —

Deutsches Lesebuch, Mittelstufe, I. Teil (Lectures allemandes), classe de 4^e. 1 vol. cart. toile souple, 18^e mille fr. 2. —

Deutsches Lesebuch, Mittelstufe, II. Teil (Lectures allemandes), classes de 3^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 2. —

Deutsche Lyrik, Auswahl für die oberen Klassen höherer Lehranstalten, classe de 2^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 1.50

Deutsches Lesebuch, Oberstufe I. Teil, classe de 2^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 2.25

Deutsches Lesebuch, Oberstufe II. Teil, classe 1^{re}, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 3. —

Deutsches Sprechübungen nach Hölzels Bildertafel

Der Frühling, Der Sommer, Der Herbst, Der Winter

Chaque brochure : fr. 0.75

Die Wohnung fr. 0.60

Kleine Deutsche Grammatik, 1 vol. cart. toile souple, 30^e mille fr. 1.50

Übungsbuch zur Deutschen Grammatik für die mittleren Klassen. I. Teil Wortlehre, 2^e édition fr. 1.50

Le même ouvrage, für die höheren Klassen II. Teil. Satzlehre fr. 1.25

» » les 2 parties réunies en 1 vol. cart. t. souple fr. 2.50

Petite grammaire allemande (traduction française de la « Kleine Deutsche Grammatik »), 1 vol. cart. toile souple, 4^e édition fr. 1.20

Grimms Märchen. par F. Meneau fr. 1. —

Bechstein et Hauff. Märchenbuch, par le même fr. 1. —

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

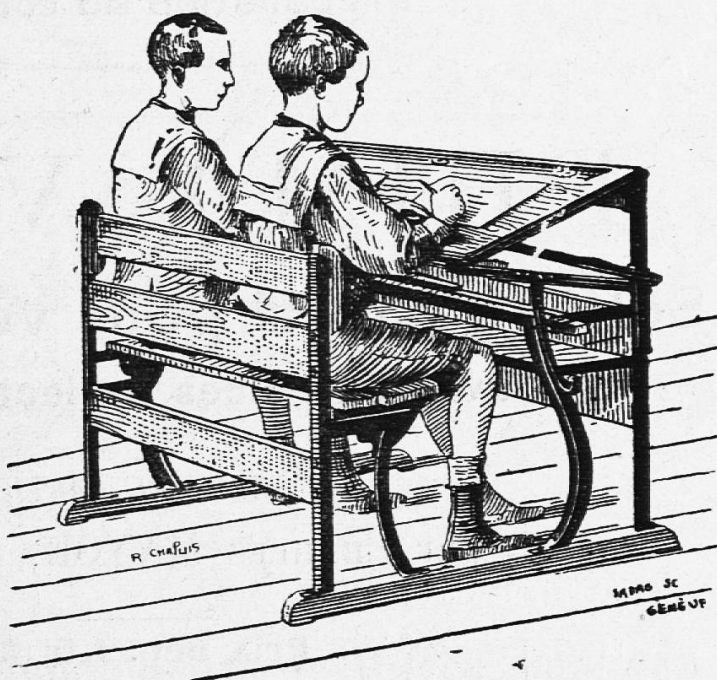
Jules RAPPÀ successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

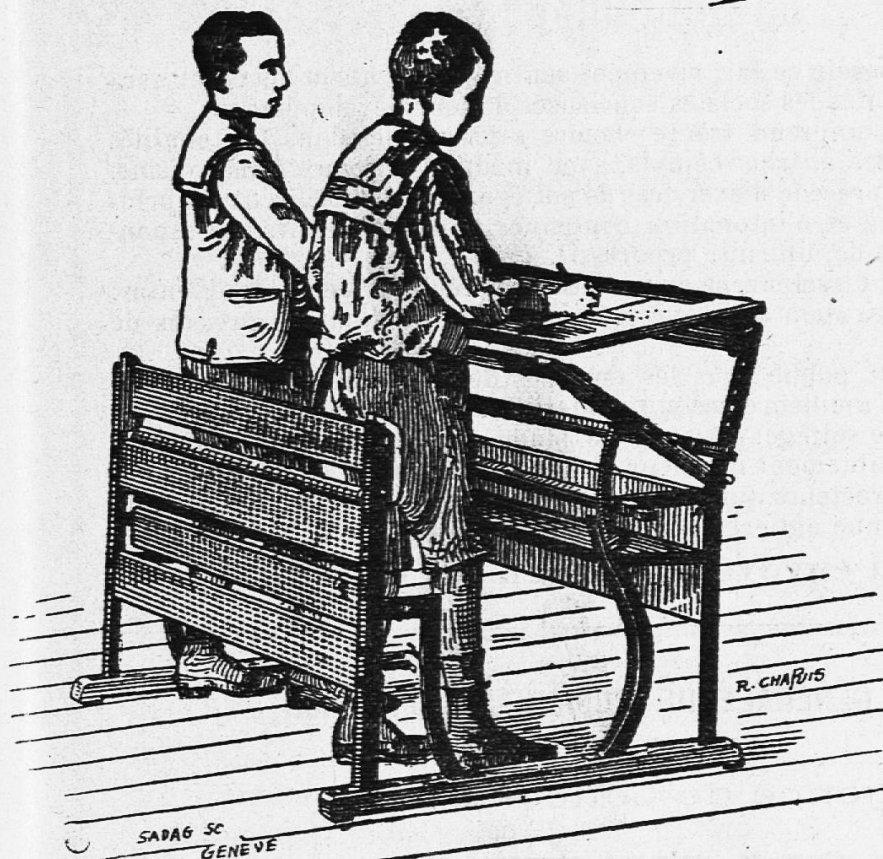
RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE



PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
ges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Morcles,
Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,
avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net: 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

FOETISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE **MUSIQUE CHORALE**

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.